

COMMISSAIRES, Rapports des.

de ses Membres, 27. Par Message du Gouverneur en Chef, 29.

COMMISSAIRES Royaux.—Leurs Instructions sont mises devant la Chambre par Message du Gouverneur en Chef conformément aux ordres de Sa Majesté, 25, *vide*, l'Appendice à la fin du Journal.

CONSEIL Législatif—Il se réunit, 11. Se rend auprès du Gouverneur en Chef dans le Château St. Louis, 14.

CONSEILLERS Législatifs—*Vide*, Membres du Conseil Législatif.

DOUANES, Officiers des—Adresse de cette Chambre au Gouverneur en Chef le priant de faire mettre devant cette Chambre un Tableau des saisies faites, par ces Officiers en cette Province depuis le 1^{er} Janvier 1815, jusqu'au tems actuel, faisant voir le montant réalisé en vertu de chaque saisie et la manière en laquelle l'argent a été divisé et payé, 27, 28. Réponse du Gouverneur par Message, 30.

E——

F——

GOUVERNEUR en Chef—Sa Seigneurie Lord Gosford se rend dans la Chambre où le Conseil Législatif tient ses Séances, pour l'ouverture de la troisième Session du quinziesme Parlement Provincial, 11. Pour la clôture, 31.

——Sa Harangue, 12. 13. A la clôture, 31. Il le proroge, 32.

——Messages de sa part par des Membres de cette Chambre,

——Pour donner communication à la Chambre des Instructions en vertu desquelles il a pris les rênes du Gouvernement de cette Province, et de celles qui lui ont été adressées ainsi qu'à ses Collègues dans la Commission Royale. Vote d'une Adresse de remerciemens. Deux cens copies des dites Instructions seront imprimées dans les deux langues en forme de pamphlet pour l'usage des Membres de la Chambre, 25. Pour les Instructions, voyez l'Appendice à la fin de ce Journal.

——Pour communiquer à la Chambre la réponse de Sa Majesté à Son Adresse, par laquelle elle priaient qu'une quantité suffisante des terres incultes de la Couronne fut mise à part et les revenus d'icelles appropriés pour la fondation de Séminaires pour l'éducation en cette Province du Bas-Canada. Vote d'une Adresse de remerciemens, 26.

GOUVERNEUR en Chef. Messages de sa part.

——Pour mettre devant cette Chambre le rapport des Commissaires du Canal de Chambly et recommander à sa considération la nécessité de concourir à pourvoir aux dépenses nécessaires pour conserver un ouvrage sur lequel une si grande somme de l'argent public a déjà été dépensée. Vote d'une Adresse de remerciemens, 29.

——En réponse à l'Adresse de cette Chambre au sujet des Saisies faites aux différentes douanes en cette Province, 30.

GREFFIER du Conseil Législatif—Il lui est ordonné de payer le port de toutes Lettres ou Manuscrits adressés à ou par des Membres de la Chambre présents pendant la Session, 14.

I——

INSTRUCTION donné à un Comité, 15.

K——

LEGISLATURE Provinciale—Proclamations pour sa prorogation, 5, 6. Pour sa réunion pour la Dépêche des affaires, 7.

——Elle se réunit, 11. Elle est prorogée, 32.

MEMBRES du Conseil Législatif présents à l'ouverture de la troisième Session du 15^e. Parlement Provincial, 11. A sa clôture, 30.

——Leurs excuses mises devant la Chambre, 23.

MESSAGES de Son Excellence, *vide*, Gouverneur en Chef, Messages de sa part.

N——

ORATEUR du Conseil Législatif du Bas-Canada.

——Il fait rapport de la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 13.

——Il met devant la Chambre une lettre de l'Orateur du Conseil Législatif du Haut-Canada, 15, 16.

——Il met devant la Chambre la réponse de Nathaniel Gould, Ecuyer, Président de l'Association Coloniale de l'Amérique du Nord, à sa lettre accompagnant la requête de cette Chambre aux Chambres des Lords et des Communes relativement aux changements proposés dans les droits sur les Bois importés de ces Colonies, 16, 17.

——Il fait rapport de la Réponse du Gouverneur en Chef à l'Adresse de remerciemens de la Chambre de sa Harangue à l'Ouverture de la Session, 24.